

RÉUNION PUBLIQUE DU 30 JUIN 2016

Selon l'ordre du jour de cette première réunion de l'année 2016, un premier point est fait sur le projet de réhabilitation du quartier de La Fougère à Rouvres: Isabelle Aubian a rappelé le lancement de ce dossier important et attendu par la population, qui a débuté par une large concertation des habitants du quartier ; les propositions de l'Atelier du Baron Perché en découlant ont été adoptées par le conseil municipal au printemps.

Le deuxième point a permis à Gérard Epoulet et Stéphane Pelletier de décrire les principes retenus par la municipalité via le cabinet d'Architectes Associés en vue du rajeunissement de la salle des fêtes de Germond, qui date des années 80. L'objectif est de faciliter l'usage actuel mixte, réunions de famille et spectacles récurrents, par une optimisation des surfaces de la salle et un meilleur accueil des artistes et du public lors des animations des associations.

En troisième lieu, Isabelle Aubian évoque la décision des 45 communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) d'adopter un PLU intercommunal avec plan de Déplacement (PLUi.D) ; on en est à ce jour à l'établissement du cahier des charges du marché public pour le choix de l'intervenant. En respect de la loi Grenelle, le PLU.i doit être réalisé pour 2020 et en parallèle, le SCOT (schéma de cohérence territoriale) existant doit être étendu au nouveau territoire intercommunal ; enfin, en mars 2017, devra être adopté le Plan de Développement Durable. L'enjeu est donc de taille pour toute la CAN : ces documents d'urbanisme régleront à l'avenir le sort des constructions nouvelles dans les communes et devront permettre l'aménagement cohérent des territoires tout en respectant leur diversité. L'intégration du plan de Déplacement est important à ce titre, les transports publics devant faciliter la cohésion d'ensemble et la vie de la population. Le SCOT actuel peut être consulté sur le site de la CAN ; les idées qui le régissent permettront a priori aux communes comme la nôtre de préserver leur caractère rural et, par exemple, on veut y éviter l'éparpillement de l'habitat. Des réunions d'information et de concertation des habitants sont prévues dans l'étude du PLU.i et les élus invitent d'ores et déjà un chacun à y participer.

La dernière information prévue concernait la convention consentie par le conseil municipal à la société participative DémoSol, conçue par le CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables), association qui veut développer des projets photovoltaïques sur le patrimoine des collectivités en associant les citoyens du territoire. Le principe : la commune met un bâtiment à disposition de la société qui mobilise les participations des habitants sur un projet de développement d'électricité. En l'occurrence, la toiture de la salle de motricité de l'école, favorable selon le cadastre solaire réalisé il y a 2 ans.

Une réunion de présentation à la population sera faite après les vacances, les travaux réalisés en fin d'année; informations sur le site: lumo-france@com.

Les questions amenées par l'assistance :

- toujours des excès de vitesse et non-respects des tonnages dans les rues des

villages, par exemple routes de l'Egray ou de la Ballade à Germond ; il faut continuer de les signaler systématiquement soit en mairie, soit à la gendarmerie... Et rappeler à tous que l'entrée d'un village, c'est la marque de la limitation à 50 km/heure !

- les défaillances du service internet sur Rouvre et La Barre s'aggravent : la municipalité n'est pas responsable de la fourniture, mais s'efforce d'obtenir des partenaires concernés, à savoir, Orange, la CAN et le département, une réunion tri-partite qui permettrait de faire avancer une solution à partir de l'armoire acquise en 2008, avec une connexion possible via Artéria, filiale de RTE, sur la fibre enterrée près de la ligne à haute tension enfouie récemment pour renforcer l'électricité. En effet, le plan départemental en cours de déploiement prévoit un renforcement sur Germond en 2017 (qui sera insuffisant pour Rouvre) et le plan de développement de l'ancienne CAN n'en est qu'à son début (et le plan de la nouvelle CAN intégrée par GermondRouvre pas encore évoqué par conséquent...)

- à quand «un lieu unique» pour les associations ? demande le président de l'Association des Parents d'Elèves. Après l'ouverture de la salle du «café associatif » au printemps, le réaménagement des locaux du prieuré où étaient salle de conseil et mairie, pourraient offrir à terme des solutions plus confortables pour nos associations ; il se fait au fur et à mesure.